

Election du Maire – 28 mai 2020

Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Vous imaginez la reconnaissance que j'éprouve à l'égard des Néracais au moment où je commence ce cinquième mandat municipal, le troisième en tant que Maire de Nérac.

Je remercie chaleureusement et avec émotion les 1877 électeurs qui nous ont accordé leur confiance dès le premier tour, représentant plus de 75 % des suffrages exprimés.

Je remercie mes collègues de la majorité municipale qui viennent de me confier le mandat de Maire de Nérac pour les 6 ans qui arrivent.

J'ai une pensée affectueuse pour chacun de vous qui constituez cette belle équipe, faite de personnalités affirmées, diverses, unies par un même attachement à notre commune et à son territoire.

Je salue Patrice Dufau, avec qui je siége dans cette assemblée depuis bientôt 25 ans, 25 ans d'une confiance et d'une amitié jamais démenties. La valeur que nous accordons tous les deux à cette relation si particulière restera, comme durant les deux mandats passés, au service de la majorité municipale et des Néracais.

Je remercie enfin les élus des équipes de 2008 et 2014 qui ne siègent plus au conseil municipal. Leur action durant 12 ans pour certains, 6 ans pour d'autres, les honore.

Je souhaite la bienvenue aux deux élus de l'opposition. Vous incarnez tous les deux des sensibilités politiques différentes mais qui ont en commun de n'avoir jamais siégé dans ce conseil municipal, et qui ont en commun encore d'être toutes les deux totalement étrangères à ma culture politique. Vous aurez, chacun de vous, à choisir le type d'opposition que vous mènerez. L'attitude des élus de la majorité à votre égard sera irréprochable sans céder cependant à un quelconque angélisme.

Les résultats du vote des Néracais le 15 mars est particulièrement net. Aucune liste depuis la Libération n'a rassemblé un tel pourcentage de suffrages exprimés.

Les Néracais ont maintenu cette tradition qui n'a souffert d'aucune exception qui veut que le Maire de Nérac soit élu au premier tour.

Chacun fera l'analyse qu'il juge bonne des résultats du 15 mars. La question de l'abstention, 52%, ne peut être éludée. Elle restera un fait marquant de ces élections municipales de 2020.

Mais pour ma part, je considère que les Néracais ont aussi reconnu la solidité d'un bilan dans un contexte inédit de baisse des ressources des communes. Et ils se sont aussi reconnus dans une équipe et un projet.

Notre équipe est diverse. Cette diversité est notre richesse et notre originalité. L'équipe « Pour Nérac » n'est pas le fruit d'un assemblage monté au dernier moment.

Constituée très tôt, elle a mené une campagne respectueuse des citoyens et a su créer ce lien de confiance indispensable lorsqu'on brigue les suffrages des Néracais. Nous avons voulu durant la campagne qui est derrière nous véhiculer les valeurs humanistes et républicaines qui nous animent.

Le projet. Nos 111 actions pour 2020-2026, constituent notre contrat de mandat avec les Néracais. Cette notion de contrat est centrale dans notre approche de la gestion publique. Le respect du contrat que nous avons proposé aux Néracais et qu'ils ont accepté sera notre ligne de conduite. Ce contrat nous engage. Lors d'un prochain conseil municipal, nous délibérerons sur l'engagement de la municipalité sur ces 111 actions. Nous rendrons compte régulièrement par différents moyens de l'avancée de la mise en œuvre de ces actions et donc du respect de notre part du contrat.

Notre projet inscrit Nérac au cœur d'un territoire rural dynamique. Notre équipe souhaite porter une ambition d'avenir pour notre commune tout en approfondissant les missions municipales de tous les jours.

C'est fort de cette volonté d'être soucieux du quotidien de chacun des Néracais tout en portant une vision d'avenir, que notre projet trace le chemin d'une ville vivante et en progrès.

Ce mandat commence dans des conditions très particulières en raison de la crise sanitaire. Il aurait dû commencer il y a plus de 2 mois. L'année 2020 restera donc à part et il faudra nous adapter aux circonstances qui s'imposent à nous. Il se peut que 2020 soit une année transitoire, y compris dans notre gestion municipale.

En fonction de la profondeur de la crise économique qui va s'ouvrir après la crise sanitaire, nous verrons de quelles façons seront impactées les collectivités. Il est probable qu'elles le seront. Au regard de la situation nouvelle qui se fera jour, peut-être nous faudra-t-il réinterroger notre contrat de mandat, élaboré dans une période que je qualifierai de normale. Nous le ferons alors avec les Néracais.

Dans tous les cas, nous ne pourrons pas faire comme si cette crise n'avait pas existé. Les prochains conseils municipaux en témoigneront.

Mes Chers Collègues, vous l'avez compris, la situation n'est pas commune. Soyons dignes, toujours, de la confiance placée en nous.

Au travail !